

Rapport annuel de la commission intercommunale pour l'accessibilité

Communauté de communes de la Ténarèze

Année 2020

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le



ID : 032-243200417-20211007-2021_06_14-DE

La Commission intercommunale pour l'accessibilité s'est réunie en présence le 21 septembre


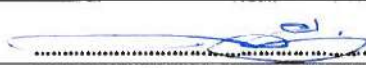

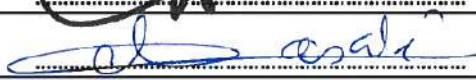
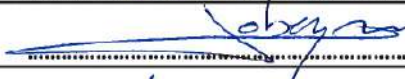

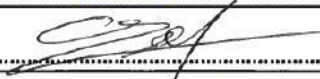


ACCESSIBILITÉ

Mardi 21 septembre 2021 à 15H00

Salle de Réunion -2ème étage de la CCT

Présentation du rapport annuel 2020 + Questions diverses

NOM et Prénom	Signatures
BOISON Maurice	
BARTHE Raymonde	absente
BIELLE André	
BLANCARD Chrystelle	absente
BRET Philippe	
CASALE Nathalie	
DELMON Roland	absent
DELPECH Hélène	absente
LABEYRIE Nicolas	
LAURENT Cécile	absente
LEGALIOTTE Odile	absente
MELIET Nicolas	excusé
MENASPA Danièle LABORIE J	
MISSONIER Florent	absent
MUHARY Frédéric	
PRUDHOMME Joëlle	excusée

MESTE Michel

DELLA VEDOVE Michel

JUWAN MARIEPIERRE (CCT)

LABORDIA Nicolas



Associations et institutions représentées :

Au titre des représentant des personnes handicapées pour tous types d'handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique :

- Monsieur André BIELLE pour l'Association APF France Handicap,
- Madame Joëlle PRUDHOMME pour l'Association AGAPEI ;

Au titre des représentants des personnes âgées :

- Monsieur Roland DELMON pour l'association Le Club des Quatre Saisons,
- Madame Danièle MENASPA pour l'association Amitiés et Loisirs ;

Au titre des représentants des acteurs économiques :

- Monsieur Florent MISSONNIER au titre de l'Association Actifs des communes de la Ténarèze, anciennement Association des Commerçants de Condom ;

Au titre des représentants des autres usagers de la ville :

- Madame Nathalie CASALE.

THEMATIQUES

1. Données générales.....	5
2. Voirie et espaces publics.....	8
3. Services de transports collectifs et intermodalité.....	10
4. Cadre bâti – Établissement recevant du public.....	12
5. Cadre bâti – Logements.....	14
6. Thématiques et actions portées par la CAPH ou d'autres services (sensibilisation, information, formation, communication, services et nouvelles technologies, culture, sports, loisirs...)	15
7. Conclusion.....	16

Annexe I – Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des Equipements publics (PAVE) communes de Condom, Montréal du Gers et Valence-sur-Baïse

Annexe II - Etat d'avancement de l'Agenda d'Accessibilité Programmé communautaire pour 2020

Annexe III – Nouveau calendrier d'Agenda d'Accessibilité Programmé pour la commune de Condom – voté en novembre 2018 – et AdAP de la commune de Valence-sur-Baïse

1. Données générales

1.1. Informations administratives de l'intercommunalité

Nom : Communauté de communes de la Ténarèze

Adresse : Quai Laboupillère - 32100 CONDOM

Nom du représentant de la personne morale : **Maurice BOISON**, Président

Téléphone : 05.62.28.73.53

Fax : 05.62.68.27.41

Mail : contact@cc-tenareze.fr

Site : www.cc-tenareze.fr

Année de création : 1 janvier 2000

Nombre de communes : 26

Nombre d'habitants : 14 661 habitants (INSEE 2018 – population Municipale totale)

Principales compétences exercées :

- Aménagement de l'espace communautaire,
- Développement économique dont :
 - o Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme,
- Collecte et traitement des déchets ménagers,
- Aménagement, entretien et gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage,
- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Création, Aménagement et entretien de la voirie,
- Action sociale d'intérêt communautaire,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs ... ,
- Création et gestion de maisons de services au public,
- Politique de la ville,
- Autres compétences :
 - o Mise en réseau des mairies,
 - o Création et mise à disposition d'infrastructures haut-débit,
 - o Création et gestion d'une fourrière animale,
 - o Contributions au service départemental d'incendie et de secours,
 - o Activités agricoles : promotion des productions agricoles notamment dans le domaine viticole..., défense collective contre la grêle,
 - o Coopération avec les organismes consulaires,
 - o Compétences tourisme supplémentaires,
 - o Assainissement non collectif

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été arrêté le 11 février 2019 puis une nouvelle fois le 9 juillet 2019, il a été soumis à enquête publique du 19 août 2019 au 27 septembre 2019 inclus.

Le Président de la Commission d'enquête a rendu son rapport le 31 octobre 2019.

Le PLUiH a été approuvé par le Conseil communautaire, le 10 décembre 2019. Il n'est cependant pas encore opposable, en raison de recours de la Préfecture du Gers et d'une commune de la Ténarèze.

1.2. Informations administratives de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)

Délibérations concernant la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

Le 06 août 2020, les élus de la Communauté de communes ont créé la Commission Intercommunale pour l'accessibilité (CIA) et approuvé sa composition comme suit.

Conformément à l'article L. 2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales « *Dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité composée notamment des représentants de la commune, **d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.***

Monsieur le Président a, par arrêté n° 2020-137 en date du 14 octobre 2020, nommé les membres des collèges ci-dessus.

La composition de la commission :

- Le Président de la Communauté de communes de la Ténarèze,
- 6 conseillers communautaires,
- 2 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique les associations d'usagers,
- 2 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes âgées,
- 1 représentant des acteurs économiques,
- 1 représentant d'autres usagers de la ville.

Elle est présidée par Monsieur Maurice BOISON.

Sont également membres de cette commission :

Au titre des élus :

- Madame Cécile LAURENT,
- Madame Raymonde BARTHE,
- Philippe BRET,
- Hélène DELPECH,
- Nicolas MELIET,
- Nicolas LABEYRIE.

Au titre des représentants d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées

- Madame Joëlle PRUDHOMME pour l'AGAPEI 32 (initialement "Association de Gestion d'établissements et services pour personnes en situation de handicap"),
- Monsieur André BIELLE pour APF France Handicap (anciennement appelée Association des paralysés de France).

Au titre des représentants des personnes âgées :

- Monsieur Roland DELMON pour l'association Le Club des Quatre Saisons,
- Madame Danièle MENASPA pour l'association Amitiés et Loisirs.

Au titre des représentants des acteurs économiques :

- Monsieur Florent MISSONNIER au titre de l'Association Actifs des communes de la Ténarèze anciennement Association des Commerçants de Condom ;

Au titre des représentants des autres usagers de la ville :

- Madame Nathalie CASALE.

Liste des missions :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant sur le territoire concerné, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées ;
- établir un rapport annuel soumis au Conseil communautaire et transmis au représentant de l'État dans le Département, au Président du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.
- tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur son territoire de compétence qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Autres commissions pour l'accessibilité sur le territoire

Sur le territoire de la Communauté de communes de la Ténarèze (CCT), seule la commune de Condom dispose d'une Commission Accessibilité. Elle réalise un rapport annuel dont les principaux éléments sont, dans la mesure du possible, repris dans le présent rapport. Pour 2020, la commission communale pour l'accessibilité de Condom n'a pas encore été réunie, mais devrait l'être d'ici la fin de l'année, les éléments seront alors intégrés dans le rapport de la CIA pour l'année 2021.

Ce rapport de la CIA est le onzième. Il concerne l'année 2020.

Préalable

L'année 2020 aura été une année particulière, à plusieurs titres :

- *Le contexte sanitaire liée au Covid-19, l'état d'urgence sanitaire et, notamment, les premières mesures de confinement, puis les différentes autres mesures qui ont impacté négativement le fonctionnement de la collectivité,*
- *La nécessité d'une gestion de crise pour les collectivités qui ont dû redéfinir les missions prioritaires,*
- *Une année électorale complexe avec un premier tour des élections municipales le 15 mars 2020, un deuxième tour le 28 juin 2020,*
- *La nécessité pour la Communauté de communes de :*

- *proroger le mandat des conseillers communautaires sortants,*
- *mettre en place un conseil communautaire transitoire composé d'anciens et de nouveaux élus (sans installation du conseil communautaire) pour une période allant de l'installation des conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour des élections municipales - jusqu'au second tour de ces élections,*
- *installer le Conseil communautaire le 17 juillet 2020,*
- *avec une composition des commissions, le 6 août 2020.*

Cette année particulière a eu pour conséquence de ne pas pouvoir dérouler l'AdAP comme initialement envisagé. Cependant il n'y a pas eu à date de texte permettant de bénéficier automatiquement d'une année de délai supplémentaire. Les services de la Direction Départementale des Territoires ont été contactés à ce sujet.

2. Voirie et espaces publics

2.1. État d'avancement – Document d'accessibilité

Les communes de la Ténarèze sont responsables de leur(s) Plan(s) de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).

Trois communes de la Ténarèze ont plus de 1000 habitants et sont soumises à la réalisation d'un PAVE, il s'agit des communes de Valence-sur-Baïse (32310), Montréal du Gers (32250), Condom (32100). Ces trois communes ont été contactées pour connaître l'état d'avancement de leur PAVE.

2.1.1. Concernant la commune de Condom, la dernière réunion de la commission d'accessibilité date du 23 octobre 2019. Les éléments de ce rapport avaient été intégrés au rapport de la commission accessibilité pour 2019 comme suit :

« Le diagnostic réalisé par le bureau d'études SOCOTEC sur l'ensemble de la voirie communale avait fait ressortir les éléments suivants :

- 39 obstacles à traiter de manière prioritaire 1 (P1 = actions à court terme)
- 233 obstacles à traiter de manière prioritaire 2 (P2 = actions à moyen terme)
- 48 obstacles à traiter de manière prioritaire 3 (P3 = action à long terme)

Les principaux problèmes d'accessibilité portent sur une topographie du terrain importante et une inclinaison transversale des ruelles.

Le montant global des travaux de mise en accessibilité est estimé à 1 704 220 € HT dont :

- 243 390 € en P1,
- 1 423 830 € en P2,
- 34 000 € en P3.

Par délibération du 30 janvier 2014, sur avis favorable de la CCAPH réunie le 28 janvier 2014, la commune a décidé d'inscrire une enveloppe annuelle de 75 000 € HT sur une échéance décennale.

Les actions déjà menées ont été les suivantes :

- 2012 : le pont Barlet réhabilité a été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite,
- 2013 – 2014 : les rues Barlet et Jules Ferry ont fait l'objet d'une rénovation incluant la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- 2015 : les rues Baradet, Sénéchal et le boulevard de la Libération ont été réhabilitées tout en y intégrant la mise en accessibilité
- 2016 :
 - Mise en accessibilité de la voirie par les rues du Moulin et Porte Saint-Jean afin de faire la liaison avec le quai Laboupillère et le Pont Barlet,
 - Le du pavage du centre-ville a été revisité.

En 2017 et 2018 :

- La mise en accessibilité de la rue du Moulin et de la Porte Saint-Jean s'est achevée,
- La rénovation de la rue des Carmes,
- La rénovation de la rue Perdue,
- Le Square Lestage.

En 2019 :

Le travail de réaménagement des allées de Gaulle a débuté afin de rendre accessible le centre-ville. Les travaux de la première tranche seront terminés fin 2019. Une attention particulière a été donnée à l'accessibilité sur ce chantier. Ainsi, des rampes sont installées sur cet espace afin de permettre l'accès immédiat aux rues menant vers le centre-ville et vers les services publics (hôtel de ville, futur centre Salvandy).

Par ailleurs, le boulevard de la libération a connu des aménagements par l'aménagement d'un cheminement piéton permettant l'accès et les déplacements des personnes à mobilité réduite ».

Stationnement :

« La commune de Condom dispose de plus d'une dizaine de places de stationnement aux personnes à mobilité réduite.

La police municipale, dans le cadre des missions de surveillance du bon usage des emplacements réservés pour les véhicules utilisés par les personnes handicapées a verbalisé en 2017 quatre véhicules.

Ainsi, le nombre d'infractions relevées au titre du stationnement sur des emplacements réservés aux véhicules utilisés par les personnes handicapées a nettement diminué depuis 4 ans passant de 14 infractions en 2014, à 7 en 2015 et 2016 puis 4 en 2017.

De plus, la commune a créé un emplacement supplémentaire réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées rue Jules Ferry.

La commune a poursuivi en 2017 ces aménagements en créant deux nouvelles places réservées aux véhicules pour les personnes à mobilité réduite. Ces places se situent :

- *Sur le parking de l'église Saint-Jacques*
- *Devant la gare routière de Condom.*

En 2018, la collectivité a travaillé sur un projet de création d'un nouveau parking proche des allées, rue du Puits, avec des places réservées aux véhicules pour personnes à mobilité réduite.

En 2019, la collectivité a réalisé le parking situé rue du Puits. Ce parking d'une contenance de 72 places dispose de 2 places réservées PMR.

Les allées de Gaulle en cours de rénovation pour la tranche 1 disposeront de quelques places de stationnement. Elles seront dotées des places nécessaires aux PMR proches de l'hôtel de ville et qui permettront l'accès au centre-ville directement (1 place PMR).

Une place PMR a été créée au niveau de la salle omnisport.

Une place PMR a été créée au niveau de l'espace rive gauche.

Une place PMR a été créée au niveau de la salle Pierre de Montesquiou.

Deux places PMR ont été matérialisées devant le stade Jean Trillo ».

Comme cela avait été indiqué lors de la réunion de la commission en date du 21 novembre 2018, les communes de plus de 1000 habitants concernées, par un Plan de mise en Accessibilité des voiries et espaces publics - à l'exception de Condom, qui transmet les informations au travers de sa commission d'accessibilité - ont été contactées pour connaître l'état d'avancement de leur PAVE. Il s'agit des communes de Valence-sur-Baïse et de Montréal-du-Gers.

Le conseil municipal de la commune de Montréal du Gers a approuvé son Plan de Mise en Accessibilité de la voirie et des espaces publics par délibération en date du 3 mai 2016. Cela a permis de mettre à jour les informations compilées par la DDT qui n'en faisait pas d'état. La CIA n'a pas d'autres éléments concernant l'état d'avancement du PAVE sur cette commune mais le PAVE initial est en annexe du présent rapport.

La commune de Valence sur Baïse a également approuvé son PAVE par délibération, en date du 23 avril 2015. La CIA a été destinataire à ce jour du calendrier du PAVE de la commune, en annexe également du présent rapport.

Cf annexe I – PAVE de Condom, Montréal du Gers et Valence

Par ailleurs, le budget consacré à la rénovation des rues a été utilisé essentiellement sur la rénovation des allées de Gaulle.

Ces informations seront remises à jour après la tenue de la commission communale pour l'accessibilité.

2.2. Communes de Valence sur Baïse

En annexe se trouve le projet de mise en accessibilité de la voirie, délibéré en avril 2015.

La mairie de Valence sur Baïse communique à la CIA les éléments suivants, en date du 20 octobre 2020.

Dans les travaux réalisés sur la voirie depuis 2016 :

Piétonnier : un chemin piétonnier a été créé depuis le rond-point, allant sur la route de Saint-Puy et la Zone artisanale.

Mairie : un parking a été aménagé.

Cimetière : stationnement PMR.

Centre d'Hébergement : stationnement PMR.

Place de l'Hôtel de Ville – sous les arcades : stationnement PMR, accessibilité sous les arcades.

Avenue René Cassin : un chemin piétonnier a été matérialisé.

Dans les travaux à venir sur la voirie :

Boulevard du Nord : une étude est en cours pour l'aménagement du Boulevard du Nord.

Place Voltaire : une étude va être lancée pour l'aménagement de la place Voltaire.

2.3. Commune de Montréal du Gers

La CIA a été destinataire de la délibération en date du 3 mai 2016 de la commune portant approbation du PAVE (dont copie jointe en annexe). Il a été demandé à la commune de faire un point sur les travaux effectivement réalisés. Cela sera fait à la suite de la présente CIA et intégré au rapport sur l'année 2021.

3. Services de transports collectifs et intermodalité

La gestion des transports relève de la compétence du Conseil Régional depuis le 1^{er} janvier 2017 (la compétence transports scolaires a été transférée du Département à la Région au 1^{er} septembre 2017).

L'entretien et la réhabilitation des arrêts de bus sont néanmoins de la compétence des communes concernées.

Le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)

Par arrêté préfectoral du 19 juin 2018, après approbation par le Conseil Départemental le 15 juin dernier, Madame la Préfète du Gers a arrêté le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) pour une durée de 6 ans. Celui-ci est disponible sur le site de la Préfecture.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes de la Ténarèze a approuvé ce schéma le 30 septembre 2017 ainsi que la convention de mise en œuvre dudit schéma le 26 septembre 2018.

L'Agenda Accessibilité Programmée du Département (AdAP) du Gers

L'Agenda d'Accessibilité Programmée du Département du Gers répertorie les arrêts de bus de lignes régulières nécessitant une mise aux normes.

Sur la Ténarèze, il s'agit de :

- Un arrêt à Mouchan (ligne régulière Cazaubon – Condom, régionale Aquitaine Agen-Pau) pour lequel la mise en accessibilité est à réaliser en totalité (stationnement, cheminement, quai d'embarquement, abribus et signalétique) dans les deux sens, pour un coût total de 30 000 € HT dont un possible financement Région évalué à 22 500 € HT, programmation 2019-2021, maître d'ouvrage commune de Mouchan. Priorité 2.
- Un arrêt à Condom (parking de la gare routière) pour les lignes Cazaubon Condom et Condom Auch. Il s'agit d'identifier un emplacement et de l'équiper de la signalétique adéquate, pour un coût total de 15 000 € HT dont un possible financement Région évalué à 11 250 € HT, maître d'ouvrage commune de Condom. Priorité 1.
- Un arrêt à Valence-sur-Baïse (ligne régulière Condom Auch). L'emplacement doit être équipé de signalétique et le cheminement doit être matérialisé dans les deux sens. Coût total évalué à 30 000 € HT dont un possible financement Région évalué à 22 500 € HT. Programmation 2019-2021. Maître d'ouvrage : commune de Valence-sur-Baïse. Priorité 3.

N.B. : Il y a 4 niveaux de priorité

1 – arrêt commun avec le réseau routier régional, et tête de ligne,

2- arrêt commun avec le réseau routier régional,

3 – arrêt situé sur une commune de plus de 1 000 habitants,

4- arrêt situé sur une commune disposant d'une structure d'accueil pour personnes âgées ou handicapées.

En ce qui concerne Condom : une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite a été créée devant la gare routière. L'arrêt de la gare routière était mentionné comme priorité 1 dans l'agenda d'accessibilité programmé du département du Gers.

En ce qui concerne, Mouchan, les travaux devaient commencer en 2020, mais n'ont pas pu être réalisés (changement du bureau d'études). Concernant l'arrêt de bus scolaire, la Région a demandé à la commune de le déplacer pour qu'il soit face à l'école sur la D35, les travaux ne pourront être réalisés qu'en 2022. L'arrêt de bus concernant les transports réguliers (ligne Agen-Pau), reste sur la RD 931.

En ce qui concerne Valence-sur-Baïse, les services transports du Conseil Régional ont validé en 2019 la conformité de l'arrêt de bus de la ligne régulière Condom Auch (en centre-ville).

3.2. Transport à la demande

Il existe un service de Transport à la Demande sur la Ténarèze. Ce service créé par la Communauté de communes en 2014 a été confié au Centre Intercommunal d'Action Sociale. Le CIAS peut être contacté au 05.62.28.24.88.

Il a été mis en place initialement sur les communes de Castelnaud-sur-l'Auvignon, Saint-Puy et Saint-Orens-Pouy Petit (en substitution d'un service pré-existant porté par des syndicats intercommunaux, dissous ensuite). L'entreprise de transport qui assure aujourd'hui le service du TAD est équipée d'un véhicule accessible.

Le développement sur le territoire de TAD est désormais difficilement envisageable compte tenu de l'exercice de la compétence mobilité par la Région. Cependant, d'après les textes, une collectivité qui organisait déjà un service de TAD peut continuer à le faire fonctionner (en modifiant éventuellement le niveau de desserte, la tarification, en créant des arrêts supplémentaires après en avoir informé le comité des partenaires si la Région l'a associée ou après validation avec la Région) ainsi que de prélever le versement mobilité, mais sans toutefois pouvoir organiser de nouveaux types de services.

Il conviendra d'étudier ce qui peut être mis en œuvre dans le cadre de cette compétence.

3.3. Bus du CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale dispose d'un minibus en 2020 accessible aux personnes à mobilité réduite qu'il met à disposition du territoire et qu'il mobilise dans le cadre d'actions comme « entourâge » (permettent d'aller au plus près des personnes âgées et de les réunir dans des lieux adaptés (salles des fêtes de petites communes de la Ténarèze) ou dans le cadre d'opérations péri et extrascolaires.

4. Cadre bâti – Établissement recevant du public

4.1. État d'avancement – Documents d'accessibilité

L'année 2020 pourrait être considérée comme une année blanche compte tenu des éléments évoqués en préalable de ce rapport, lié aux conditions sanitaires, les chantiers ayant tous été mis à l'arrêt pendant le premier confinement.

4.1.1. Bilan sur le territoire

Dans le cadre de ses missions, la CIA doit tenir à jour la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur son territoire de compétence qui ont élaboré un AdAP et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapés.

La Préfecture du Gers tient à jour des fichiers concernant l'accessibilité pour l'ensemble du département. Ils sont consultables directement sur son site : <http://www.gers.gouv.fr/>.

La Communauté de communes de la Ténarèze extrait les éléments la concernant qu'elle publie sur son site internet www.cc-tenareze.fr, dans l'onglet « affichage public » puis « accessibilité ». Les fichiers sont mis à jour annuellement.

En octobre 2018, on comptabilisait plus de 187 attestations d'accessibilité, 100 AdAP ou Autorisations de Travaux (AT) concernant plus de 240 ERP.

En octobre 2019, on comptabilise 203 attestations d'accessibilité, 102 AdAP ou Autorisations de Travaux (AT) concernant plus de 243 ERP.

Au 1^{er} avril 2021 on comptabilise :

211 attestations d'accessibilité,

101 AdAP, Autorisations de Travaux (AT) ou Permis de construire concernant plus de 241 ERP.

4.1.2. AdAP de la Communauté de communes de la Ténarèze

Les ERP dont la Communauté de communes est propriétaire ou gestionnaire ont fait l'objet d'un AdAP de patrimoine qui s'étale sur deux périodes de trois ans. Il a été transmis en préfecture le 25 septembre 2015. L'AdAP porte le numéro 032 107 15 00002.

Sur cet AdAP 6 ERP étaient recensés (ERP pour lesquels la CCT est propriétaire ou gestionnaire) à savoir, le centre Aqualudique (ERP de catégorie 1), les Offices de Tourisme de la Ténarèze à Condom, Montréal du Gers et Larressingle, l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV), le club house de l'aérodrome de Condom-Valence-sur-Baïse.

A la suite de transferts de compétences, la CCT gère 3 ERP/IOP supplémentaires à savoir la base de loisirs de Montréal du Gers, les zones d'activités portuaires de Condom et Valence-sur-Baïse.

Il y a donc 9 ERP/IOP au total, pour lesquels des diagnostics accessibilité ont été réalisés, pour certains par la Socotec en 2011 puis mis à jour par la société QCS avant le dépôt de l'AdAP ou directement par QCS pour les ERP/IOP nouvellement intégrés au patrimoine de la CCT.

Pour finir, en ce qui concerne les locaux administratifs de la Communauté de communes de la Ténarèze, quai Laboupillère, à Condom, le propriétaire des lieux a fait réaliser un diagnostic accessibilité par la société SOCOTEC et nous a informé avoir déposé un AdAP à la mairie de Condom, le 24 septembre 2015. Le propriétaire a produit une attestation d'accessibilité pour cet ERP (dont copie dans le Registre pour l'Accessibilité).

Le bâtiment hébergeant le Centre Social et la Maison de Services Au Public (MSAP) a fait l'objet d'une mise à disposition de la commune à la Communauté de communes cette année. Un bail de

location a ensuite été établi entre la Communauté de communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale. Cet ERP est accessible.

En 2018, un tableau complémentaire valant modification de l'AdAP qui tient compte de ces nouveaux ERP/IOP a été transmis en Préfecture. Les données qui y sont reportées proviennent des diagnostics réalisés par la société QCS. Le tableau a fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire. Le montant supplémentaire des travaux est estimé à 43 470 €.

Déroulé des travaux

Base de loisirs de Montréal du Gers

La réhabilitation de la base de loisirs de Montréal a fait l'objet d'un permis d'aménager (cheminements accessibles) et d'un permis de construire (WC PMR), sous la direction d'un groupement de maîtrise d'œuvre. Le site est presque entièrement accessible à l'exception du mobilier de pique-nique, pourtant spécifié au cahier des charges. La maîtrise d'œuvre prend en charge la modification et/ou l'ajout de mobilier pour y remédier.

Port de Valence sur Baïse

Il convient de noter que pour le port de Valence-sur-Baïse, seuls les éléments concernant l'accessibilité avaient été évalués par la société QCS or la réfection complète du platelage pour garantir la sécurité de l'équipement a été de 19 314 € HT (non inclus dans le programme accessibilité), auxquels s'ajoutent des honoraires de maitrise d'oeuvre (1 280 € HT) soit un total de 20 594 € HT.

Le montant total des travaux pour le port de Valence-sur-Baïse est estimé à 44 562 € HT. Il reste donc des travaux à réaliser pour un montant de 23 967 € HT.

Autres travaux : port de Condom, Club house de Herret, Centre Aqualudique

Concernant l'ensemble des travaux restants à réaliser dans le cadre de l'AdAP, le montant prévisionnel est de 66 005 € il s'agit de travaux aux ports de Condom et de Valence-sur-Baïse, au Centre de Loisirs Aqualudiques, au Club house de l'aérodrome de Herret).

Concernant les autres ERP, une architecte a été missionnée pour effectuer les Déclarations Préalables (DP) et Autorisations de Travaux (AT) pour le Centre Aqualudiques, le port de Valence-sur-Baïse et le club house de l'aérodrome de Herret qui ont tous reçu un avis favorable des services de la DDT.

Subventions

Pour les travaux concernant les deux ports, le club house de Herret et le Centre aqualudique, deux subventions de La Région d'un montant respectivement de 2190 € (Herret) et de 16 561 € (Ports) et une subvention DETR d'un montant de 25 780 € ont été accordées.

Un état d'avancement de l'AdAP communautaire est en annexe II. Il n'y a pas eu de travaux réalisés en 2020. Il est donc inchangé par rapport au rapport de la CIA de 2019.

Les ERP suivants ont été mis aux normes comme prévu dans l'ADAP : l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, l'Office de Tourisme de la Ténarèze à Condom, l'Office de Tourisme de la Ténarèze de Montréal du Gers dans le cadre du complet réaménagement de cet espace d'accueil. Le coût de la mise aux normes accessibilité de cet ERP, même s'il est difficile d'isoler certains coûts est finalement bien plus élevé qu'initialement prévu dans l'AdAP (le coût final de l'accessibilité – y inclus l'installation d'un élévateur – est de l'ordre de 15 000 € HT. La société APAVE a été missionnée pour délivrer une attestation d'accessibilité pour cet ERP qui visait l'obtention du label Tourisme et Handicap pour les quatre déficiences (label 3 déficiences obtenus à ce jour).

Durée de l'AdAP communautaire

La Communauté de communes a eu confirmation de la part de la DDT concernant l'inclusion de l'année 2021 dans les 6 ans de déroulé de son AdAP de patrimoine (septembre 2015 à septembre 2021). En effet, en 2015 il avait été indiqué que l'année 2015 comptait pour une année complète, l'AdAP devant être terminé en 2020. De fait, la Communauté de communes dispose donc d'une

année complémentaire par rapport à son planning initial pour finir la mise en œuvre de ses ERP.

4.1.3. Pour la commune de Condom (extrait du rapport annuel de la commission communale du 23/10/19)

« Au 1^{er} janvier 2015, tous les établissements recevant du public devaient être accessibles. Par ordonnance du 27 septembre 2014, il a été admis de pouvoir déroger à cette date butoir et poursuivre les travaux de mise en accessibilité dans le cadre de la mise en œuvre d'un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) à déposer avant le 27 septembre 2015. Compte tenu de l'importance du patrimoine communal, une prorogation d'un an du délai de dépôt de l'Ad'AP a été accordée à la commune soit jusqu'au 26 septembre 2016.

L'ensemble des ERP a fait l'objet d'un diagnostic accessibilité au cours de l'année 2016. L'Ad'AP a été présenté en CCAPH puis approuvé par le conseil municipal le 8 novembre 2016. Sa mise en œuvre devait s'échelonner sur 9 années à compter de 2017 et concerner 62 ERP/IOP.

A la suite de contraintes budgétaires fortes, un nouvel AD'AP a été délibéré en novembre 2018. Ce Nouvel agenda est joint en annexe II.

En 2019, des toilettes aménagées ont été créés au sein de la salle des associations. Par ailleurs, la halte de la Bouquerie dont les travaux vont commencer en 2019 sera rendue accessible aux personnes présentant un handicap. » Ces travaux ont normalement été réalisés en 2020.

Les éléments d'actualisation de l'AdAP de la commune de Condom seront intégrés au rapport de la commission intercommunale d'accessibilité de 2021.

4.1.4. ADAP de la commune de Valence sur Baïse

L'Adap a été déposé en septembre 2015 (voir annexe III). En octobre 2020, la commune donne un état d'avancement de la mise en œuvre de son AdAP.

Travaux réalisés sur les bâtiments depuis 2016

Salle des fêtes : accès à l'établissement, accès à la terrasse extérieure, aménagement de places de stationnement PMR, accessibilité sanitaire.

Ecole primaire : cheminements extérieurs, mise en place d'un garde-corps, accessibilité au réfectoire, accessibilité sanitaire.

Salle de Judo : accès à l'établissement, accessibilité sanitaire.

MAPA (Maison de retraite) : stationnement PMR.

Salle municipale, rue Jean Jaurès : accès à l'établissement, stationnement PMR, accessibilité sanitaire.

Mairie : accès à l'établissement, stationnement PMR, accessibilité sanitaire, ascenseur.

Tennis : accès à l'établissement, stationnement PMR, accessibilité sanitaire.

4.2. Éléments de suivi et difficultés rencontrées

Pour des raisons de contraintes budgétaires, il a été impossible pour la ville de Condom de réaliser le planning prévu dans l'agenda d'accessibilité programmé.

Des travaux prévus en 2017 et 2018 ont été décalés en 2019.

Une nouvelle délibération portant sur une mise à jour de l'agenda d'accessibilité a été prise par le conseil municipal en date du 18 décembre 2018.

Les maires des communes présents lors de CIA d'octobre 2019 ont évoqué leurs difficultés pour obtenir des conseils en matière d'accessibilité de leurs ERP. La CIA avait ainsi demandé à ce que les coordonnées de chaque correspondant territorial/référent accessibilité, ainsi que leurs missions, soient communiquées par la DDT à l'ensemble des maires du territoire, ce qui avait été fait à l'issue de la commission.

Une aide aurait pu être apportée dans le cadre d'un appel à projets porté par la Communauté de communes pour un Accompagnement à la gestion patrimoniale (candidature 2020). Mais ce programme ne recueillant pas finalement l'adhésion de suffisamment de communes ne sera pas mis en œuvre.

5. Cadre bâti – Logements

5.1. État d'avancement – Documents d'accessibilité

5.1.1. Logements accessibles bailleurs sociaux

Les deux bailleurs sociaux sur le territoire à savoir le Toit de Gascogne et l'OPH32 nous ont fait parvenir une liste des logements PMR.

Cette liste est publiée sur le site internet de la Communauté de communes dans l'onglet « accessibilité ». La CIA remplit ainsi l'une de ses missions.

Au 13 octobre 2020 :

Pour l'OPH 32

40 logements PMR : 22 à Condom, 2 à Lagardère, 16 à Valence-sur-Baïse.

Pour le Toit de Gascogne :

37 logements PMR : 3 à Condom, 5 à Caussens, 19 à Lagraulet du Gers, 9 à Montréal du Gers, 1 à Valence sur Baïse.

5.1.2. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Revitalisation Rurale

Une première OPAH RR a été signée pour 2012-2018 puis une nouvelle convention pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale a été signée le 15/03/2019 pour la période 2019 – 2023 et ambitionne d'intervenir sur un objectif de 13 situations de propriétaires occupants pour l'amélioration de logements en matière d'« Autonomie : accessibilité / adaptation du logement au handicap » par an, et 3 dossiers par an « multi-thématiques » pouvant inclure des travaux d'adaptation ou de mise en accessibilité des logements.

L'OPAH comptabilise des dossiers entrant dans les catégories citées ci-dessus.

Par ailleurs, la Communauté de communes a fait le choix d'accorder une prime complémentaire pour les logements locatifs conventionnés rendus accessibles, mais qui n'a pu être mobilisée

La mission d'animation et d'évaluation a été attribuée au bureau d'études Altaïr, à compter de mars 2019.

Récapitulatif OPAH RR 2012 – 2018 :

	Total déposés jusqu'au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Total PO	315	54
Dont PO Accessibilité, adaptation du logement	80	15
Dont Précarité énergétique et accessibilité	9	3

Point d'avancement de l'OPAH RR 2019 – 2023 :

	Total déposés du 15/03/2019 au 05/10/2020	Dont dossiers déposés au cours de l'année 2020 (du 01/01/2020 au 05/10/2020)
Total PO	110	50
Dont PO Autonomie : accessibilité / adaptation du logement au handicap	25	14
Dont PO multi-thématiques (énergie et autonomie)	3	1

L'objectif de 13 PO Autonomie annuel est atteint à date.

5.1.3. Logements construits en vue d'une location ou d'une vente

Les textes imposent que les propriétaires de logements construits en vue d'une location ou d'une vente accompagnent leur Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux d'un constat d'accessibilité de ces logements établi par un contrôleur technique.

La Communauté de communes n'a recensé en 2020 aucun permis de construire déclaré comme un logement construit en vue d'une location ou d'une vente.

5.2. Éléments de suivi et difficultés rencontrées

En 2020, pour la première année les chiffres et les communes où sont localisés les logements PMR des bailleurs sociaux ont pu être connus et rendus publics (mise en ligne sur le site internet de la Communauté de communes).

6. Thématiques et actions portées par la CIA ou d'autres services (sensibilisation, information, formation, communication, services et nouvelles technologies, culture, sports, loisirs...)

6.1. Commune de Condom

La ville de Condom communique via son site internet pour informer les professionnels de la procédure à suivre concernant l'accessibilité de leur établissement.

Par ailleurs, la commune accompagnée du CIAS organise sur son territoire deux événements :

- La semaine de la citoyenneté dont la journée Handisport.

Cet événement a bien eu lieu en 2020.

6.2. Service logement

Le service commun de la Communauté de communes de la Ténarèze a créé en 2018 un service logement. Il se tient à la disposition de toutes les personnes portant un projet de construction, rénovation, location... C'est un guichet unique qui oriente le demandeur en fonction de son projet et des aides et accompagnements auxquels il peut prétendre. Les sujets traités sont variés (économies d'énergie, accessibilité, réhabilitation...)

Ce service travaille en partenariat avec entre autres l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les services de l'Etat, la Région, le Département, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Guichet Renov'Occitanie Gers (GROG) (anciennement espace Info Energie)...

Ce service logement, peut constituer une autre porte d'entrée pour répertorier les logements accessibles du territoire.

6.3. Registres pour l'Accessibilité – ERP/IOP de la CCT

La Communauté de communes a missionné la société QCS en 2018 pour l'élaboration des Registres Pour l'Accessibilité (RPA). Ceux-ci ont été réalisés et en 2019 tous les ERP/IOP de la Communauté de communes disposent d'un RPA à l'exception du Centre Social.

Les RPA doivent être mis à jour régulièrement. Les RPA se doivent d'être simples et compréhensibles par tous. Ce sont des outils de communication entre les ERP et leur clientèle.

7. Conclusion

Compte tenu du contexte sanitaire, l'année 2020 a vu une stagnation de la mise en œuvre de l'AdAP de patrimoine de la Communauté de communes ainsi que des communes du territoire.

L'exercice des missions de la commission accessibilité est difficile mais la Communauté de communes continue d'améliorer sa connaissance du territoire en matière d'accessibilité et a contacté les organismes bailleurs disposant d'un parc de logements afin de recenser les logements accessibles.

Il convient de continuer à sensibiliser les communes du territoire pour qu'elles remontent à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité les informations liées à cette thématique notamment l'état d'avancement de leur PAVE et de leur ADAP tant au niveau des réalisations que des difficultés rencontrées.

Les représentants de la DDT évoquent la possibilité d'avoir recours à des services civiques pour sensibiliser certains commerces par exemple à l'accessibilité de leurs locaux.

Sur le site de la Préfecture, un bilan de l'avancement de la mise en accessibilité sur le département est disponible en ligne. Il permet de faire des extractions sur chacune des communautés de communes ou même des communes. <https://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-Construction-Habitat/Amenagement/Accessibilite/Avancement-de-la-mise-en-accessibilite-dans-le-Gers/Bilan-de-l-avancement>

Annexe I : PAVE de Condom (1), Montréal du Gers (2) et Valence sur Baïse (3)

Id point control	code commune	Type D	priorite diagnostic	attribution zone projet	nb diagnostics	libelle voie projet	total e TTC
5400	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - kiosque à musique	2,60
5397	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	2,60
5440	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Place du Lion d'Or	2,60
5451	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue de l'Évêché	10,39
5431	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Place St Pierre	2,60
5460	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	0
5325	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Avenue des Anciens Combattants	11
5425	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Cabrol	0
5392	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Avenue des Anciens Combattants	2,60
5400	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	11
5350	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	1,60
5439	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Place du Lion d'Or	11
5328	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place du Souvenir	2,25
5333	032107	Traversee de chaussée	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	2,60
5359	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	0,60
5428	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Cabrol	0,60
5422	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - kiosque à musique	4,20
5432	032107	Stationnement	1	Coeur de ville	1	Place St Pierre	2,20
5446	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place St Pierre	3,60
5448	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue de l'Évêché	1,80
5334	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	0,60
5345	032107	Bornes et poteaux	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	5,10
5394	032107	Arrêt de bus	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	5
5270	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - Marne	0,40
5335	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Place St Pierre	1,20
5435	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place St Pierre	10,80
5461	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	0,30
5276	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Roquette	0,20
5322	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Avenue des Anciens Combattants	1,20
5398	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place du Souvenir	1
5406	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue St Emppery	0,20
5392	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	0,40
5457	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Jules Ferry - Musées	2,40
5359	032107	Stationnement	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - Marne	3
5338	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	4,20
5344	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	9,60
5390	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	0
5327	032107	Stationnement	1	Coeur de ville	1	Place du Souvenir	4,35
5395	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	2,75
5424	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Cabrol	0,40
5274	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Roquette	0,40
5701	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place du Souvenir	0,50
5445	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Place Bossuet	0,20
5403	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place du Souvenir	5,40
5343	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - kiosque à musique	4,90
5346	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	0,60
5333	032107	Bornes et poteaux	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	1,70
5281	032107	Escaliers	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	0,54
5447	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place Bossuet	10,50
5279	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Bonamy	0,80
5459	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	6,80
5396	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	4,38
5396	032107	Escaliers	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - Marne	1,02
5277	032107	Stationnement	1	Coeur de ville	1	Rue Roquette	0,50
5396	032107	Stationnement	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	0,50
5441	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place du Lion d'Or	3,60
5324	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Avenue des Anciens Combattants	0,15
5340	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	0,60
5393	032107	Bornes et poteaux	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	3,74
5389	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	20,40
5437	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Chanton	0,60
5434	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Place St Pierre	6,25
5275	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Roquette	40,90
5321	032107	Stationnement	1	Coeur de ville	1	Place du Lion d'Or	1,50
5271	032107	Obstacle	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - Marne	3
5360	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - kiosque à musique	0,60
5390	032107	Cheminement	1	Coeur de ville	1	Boulevard de la Liberation	3,40
5323	032107	Escaliers	1	Coeur de ville	1	Avenue des Anciens Combattants	32,25
5337	032107	Bornes et poteaux	1	Coeur de ville	1	Rue Gambetta	40,60
5419	032107	Stationnement	1	Coeur de ville	1	Rue Jean Jaures - kiosque à musique	1,70

Operations	Coeur de ville
P1	62,24
P2	468,93
P3	14,83
	546,71

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le



ID : 032-243200417-20211007-2021_06_14-DE

Commune de MONTREAL-du-CERS

Echéancier du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E.)

Communauté de communes de la Ténarèze

Nom des rues, chemins et espaces publics dans le périmètre du PAVE	Longueur de cheminements actuellement aménagés	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 et +
Ecole accès	0					reprofilage & PMR 1 000				
Ecole de Miquis accés	0					seuil/mgard/ram 4 000				
Eglise d'Arzoban stationnement	0					reprofilage & PMR 1 000				
Eglise de Salari stationnement	0					reprofilage & PMR 1 000				
Eglise de Comellan stationnement	0					reprofilage & PMR 1 000				
Eglise de Rodgys stationnement	0					reprofilage & PMR 1 000				
Espace multimédia stationnement	0					reprofilage & PMR 1 000				
Gendarmerie stationnement	0					reprofilage & PMR 1 000				
Mairie stationnement	0					reprofilage & PMR 500				
Maison retraite stationnement	0					reprofilage & PMR 1 000				
Séviac Repr Signal H&V	0						reprofilage & PMR 3 000,00			
Abri bus boulodrome Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Abri bus école Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Abri bus gendarm Repr Signal H&V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Arènes Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Cimetière Bisard Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Cimetière Comellan Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Cimetière Arzoban Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Cimetière Mordout Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Cimetière Rodgys Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Monument aux Morts Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Parking Bass Loubès Repr Signal H & V	0						reprofilage & PMR 20 000,00			
Parking Cimetière Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Boulodrome Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Parking Stade Repr Signal H & V	0					reprofilage & PMR 1 000				
Stade Emplacement PMR	0					reprofilage & PMR 1 000				
Rue Autemont sur 60 m	10						Trottoir PMR 40 000,00			
Longueur totale	10									
Budget pour la mise en accessibilité		€	€	€	€	28 500	63 000	€	€	€

Reçu à la Sous-Préfecture de Condom
le - 9 MAI 2016



Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le



ID : 032-243200417-20211007-2021_06_14-DE

Annexe II – Etat d’avancement de l’AdAP communautaire pour 2020

Etat d'avancement de l'ADAP - 26/11/19		Communauté de Communes de la Ténarèze - Quai Laboupillère - 32100 Condom																				
Diagnostic Secotec de 12/2011		Mise à jour QCS Services 05 2015		Ad'Ap - Propositions 06 2015		Echéancier																
Site	dérogation	Coût	Mise à jour du Diag	dérogation	Coût résiduel	Propositions	dérogation	Coût résiduel	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total EUR	Réalisés avant le 21/11/18	POINT ETAPE AU 21/11/18	Réalisés au 26/11/19	POINT ETAPE AU 26/11/19	Restants pour 2020 et 2021	Coût réels € HT
ERP dont l'accessibilité est terminée																						
Aire Accueil des Gens du Voyage	0	2605	Com° Com° Ténarèze	0	2680	0	0	2680	0	2680	0	0	0	0	0	2680	810,03	REALISE FÊTE 2016	0	ERP sous attestation accessibilité	0	810,03
Office de Tourisme de Condom	0	3000	Com° Com° Ténarèze	0	3000	0	0	3000	0	3000	0	0	0	0	0	3000	768	REALISE JANVIER 2017	0	ERP sous attestation accessibilité	0	768,00
ERP En cours																						
Office de Tourisme Montréal	0	1920	Com° Com° Ténarèze	0	1470	0	0	1470	0	1470	0	0	0	0	0	1470	14724,37 € HT (ELEVATEUR, SANITAIRES, SIGNALÉTIQUE, REFLECTION PAVES)	REALISE AVEC LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT - EN ATTENTE DES ATTESTATIONS D'ACCESSIBILITE ET DU LABEL TOURISME ET HANDICAP	0	ERP sous attestation accessibilité Label Tourisme et Handicap 3 déficiences (cognitif, moteur, sonore)	0	14724,37
CENTRE AQUALUDIQUE	0	48465	QCS SERVICES	0	61785	0	0	17605	870	6235		6000	4500		17605	0	PARTIE ACCUEIL REALISEE AVEC LA RECONSTRUCTION DU CENTRE AQUALUDIQUE PRINTEMPS 2017 SUIVE A INCENDIE AUTRES TRAVAUX A REALISER		0	Travaux centre aqualudiques seront réalisés en 2020 - AT 032 107 197003 approuvée en avril 2019 par la SDCA En attente validation dérogations demandées		17 605,00
AERODROME HERRET			QCS SERVICES	0	6570	0	0	6930	360	0	0	0	3070	3500	6930	0	A REALISER		0	AT en cours d'élaboration Travaux prévus sur 2020		6 930,00
CL Port de Valence-sur-Baïse												19315	15415	15415	50144,5	0	CHIFFRAGE PARTIE ACCESSIBILITE SEULEMENT (reçu à la baïse après Zeme visite QCS) MAIS TRAVAUX DE SECURITE A REALISER EN URGENCE NON COMPLETEMENT CHIFFRES		19 314,52	AT prévue pour 2020 (architecte missionné) et travaux en suivant		50 144,79
Port de Condom													5320	5320	10640	0	SUR LA BASE DU DIAGNOSTIC QCS		0	AT prévue pour 2020 (architecte missionné) et travaux en suivant		10 640,00
Base de Loisirs de Montréal																0	MISE AUX NORMES DANS LE CADRE DU PROJET DE REAMENAGEMENT		0	En attente attestation accessibilité		0
Office de Tourisme de Larressingle	0	53590	Com° Com° Ténarèze	0	5600	0	0	5600	0	0	0	0	0	0	5600	16 302,40	Pos d'accord reçu de la commune pour réaliser les travaux		0	idem		66 005,27
TOTAUX	0	55990	0	0	75505	0	0	31685	1230	7150	6235	0	23315	28305	92469,5	16 302,40		19 314,52		66 005,27	101 622,19	

Annexe II - Etat d'avancement de l'AdAP communautaire pour l'année 2020 (idem 2019)

Envoyé en préfecture le 11/10/2021


Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le



ID : 032-243200417-20211007-2021_06_14-DE

Annexe III - Nouveau calendrier d'Agenda d'Accessibilité Programmé pour la commune de Condom – voté en novembre 2018 et Agenda d'Agenda d'Accessibilité Programmé pour la commune de Valence-sur-Baïse

Envoyé en préfecture le 11/10/2021
 Reçu en préfecture le 11/10/2021
 Affiché le 
 ID : 032-243200417-20211007-2021_06_14-DE

Annexe 3 : Nouveau calendrier d'Agenda Accessibilité Programmée

pour la commune de Condom - voté en novembre 2018

Envoyé en préfecture le 20/12/2018
 Reçu en préfecture le 20/12/2018
 Affiché le 
 ID : 032-213201072-20181218-AG_2018_170-DE

NOM de l'Établissement	Estimation travaux + maîtrise d'œuvre	Année 1 2018		Année 2 2019		Année 3 2020		Année 4 2021		Année 5 2022 > 2024	Année 6 2024 > 2026
		1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	PERIODE 2	PERIODE 3
AIRE DE PIQUE-NIQUE					Fermeture						
ANCIENNE PRISON						ETUDES	20 362 €				
ANCIEN BÂTIMENTS EDF / GDF										24 091 €	
ATELIERS MUNICIPAUX				ETUDES	10 454 €						
BASE DE LOISIR DE GAUGE											168 379 €
LUDOTHEQUE						ETUDES	30 082 €				
BUREAU DES BANDAS											5 040 €
CENTRE CULTUREL						ETUDES	26 453 €				
CENTRE SALVANDY											462 557 €
Club House de TENNIS											86 832 €
COSEC		Installation toilettes PMR				ETUDES	29 088 €				
LOCAL CHASSE											32 688 €
EGLISE DE CANNES										13 248 €	
EGLISE GOALARD											13 118 €
EGLISE GRAZIMIS											17 021 €
EGLISE HERRET											3 197 €
EGLISE LIALORES				ETUDES	20 304 €						
EGLISE POMARO											22 421 €
EGLISE ST GERMAINE											69 005 €
EGLISE DE SCIEURAC											27 821 €
EGLISE ST BARTHELEMY DU PRADAU											18 101 €
EGLISE SAINT JACQUES	4 752 €	ETUDES + REALISATION	3 710,00 €	RESTE A REALISER	1 042 €						
EGLISE ST MICHEL				ETUDES	12 528 €						
ESPACE RIVE GAUCHE				ETUDES	19 757 €						
EXTENSION DES SERVICES TECHNIQUES (SRIAD)				ETUDES	7 416 €						
GARE ROUTIERE				ETUDES	11 563 €						
GENDARMERIE										160 243 €	
GYMNASSE LYCEE BOSSUET	38 419 €	ETUDES + REALISATION	17 402,00 €	RESTE A REALISER	21 017 €						
HOTEL DE VILLE								ETUDES	49 392 €		

ADAP Commune de Valence - ADAP de 2015

Noms et dénominations	Numéros des fiches diagnostics en référence	Montant Estimé APAVE	Estimation DDT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Salle de réunion - Rue Jules Ferry	30836664 .014	7 600	Toilettes et accès								3 000,00 €	
			3 000									
W.C. Publics Valence	30836664 .016	1 700	Accessoires					1 600,00 €				
			1 600									
W .C. publics Ampeils	30836664 .017	5 300	Voir étude permis								5 300,00 €	
			Voir étude permis									
Mairie	30836664 .018	58 600	A jumeler avec txx ultérieurs									
			« 5 »									
Eglise Valence	30836664 .019	3 500	Porte d'entrée								1 500,00 €	
			1 500									
Eglise Ampeils	30836664 .020	1 000	Seuil à rattraper								1 000,00 €	
			1 000									
Salle municipale - Rue Jean Jaurès	30836664 .021		Abords Ext. Sanitaires et Parking PMR			8 000,00 €						
			8 000									
Halte Nautique	30836664 .022		Sanitaires							10 000,00 €		
			10 000									
Trésorerie	30836664 .023		Accès - Parking PMR								2 000,00 €	
			2 000									
Salle municipale - Ampeils	30836664 .024	2 200	Accès								100,00 €	
			100									
Totaux		413 000	128 950	5 500	15 500	9 000	15 300	14 600	23 750	22 900	12 900	61 000
				Projet Maison Médicale								

Commune de Valence sur Bâise Proposition d'échéancier de mises aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées Communauté de communes de la Ténarèze

Noms et dénominations	Numéros des fiches diagnostics en référence	Montant Estimé APAVE	Estimation DDT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Echéancier de mises aux normes des ERP (avant le 1er janvier 2015)												
				nature des travaux estimation	nature des travaux estimation	nature des travaux estimation	nature des travaux estimation	nature des travaux estimation	nature des travaux estimation	nature des travaux estimation	nature des travaux estimation	nature des travaux estimation
Ecole primaire	30836664 .001	26 200	Accès école		8 000,00 €							
			8 000									
Ecole Maternelle	30836664 .002	18 300	Accès école									14 800,00 €
			14 800									
Salle de Basket	30836664 .003	62 100	Accès, vestiaires et WC						23 750,00 €			
			23 750									
Tennis	30836664 .004	25 400	Accès, vestiaires et WC				15 300,00 €					
			15 300									
Judo	30836664 .005	17 700	Accès, vestiaires et WC		7 500,00 €							
			7 500									
Centre de loisirs	30836664 .007	13 600	Circulations							7 900,00 €		
			7 900									
Salle des Fêtes	30836664 .008	29 000	Extérieurs	5 500,00 €								
			5 500									
L'oustal (Centre d'hébergement)	30836664 .009	8 700	Circulations intérieures					5 000,00 €				
			5 000									
Ehpad (MAPA)	30836664 .010	68 000	Parking PMR			1 000,00 €						
			1 000									
Bibliothèque	30836664 .011	12 100	Toilettes et circulation					8 000,00 €				
			8 000									
Salle municipale - Rue Jules Ferry	30836664 .012	46 200	N'a pu être visité									46 200,00 €
			N'a pu être visité									
Salle municipale - Place du 14 juillet	30836664 .013	5 800	Toilettes et circulation							5 000,00 €		
			5 000									
				Accessibilité sanitaires								

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le



ID : 032-243200417-20211007-2021_06_14-DE